



Communiqué de presse

Delémont, le 29 juin 2009

« Delémont marée basse » : début des travaux « En Dozière »

Le démarrage des travaux de construction de la digue de protection sur le secteur « En Dozière » à Delémont a été reporté au lundi 29 juin 2009.

Plusieurs circonstances ont rendu cette décision nécessaire. La coordination avec l'Ecole Jurassienne du Bois, actuellement en construction, ne permettra pas de terminer la construction de la digue avant la fin de l'été. De plus, la période estivale n'est pas favorable à la réalisation de travaux du génie biologique. Enfin, bien qu'étant au bénéfice d'un permis de construire, la Commune, en collaboration avec les associations de protection de la nature, souhaite respecter la loi sur la chasse en matière d'élimination de zones buissonnantes. Dans ce contexte, l'abattage des arbres et arbustes ne se fera qu'à partir du 1^{er} août 2009.

Les travaux du secteur En Dozière commenceront donc le 29 juin 2009 par des travaux préparatoires, à savoir la mise en place des installations du chantier et des mesures de protection le long de la voie CFF. La rue Vies-Ste-Catherine fera également l'objet de réfection pour accueillir ensuite le trafic des cyclistes qui empruntent l'itinéraire « Delémont – Courtételle », dès le 6 juillet pour une durée de 6 semaines. Nous remercions les usagers de la piste cyclable de respecter la signalisation mise en place.

Les aménagements prévus sont des mesures définitives de protection contre les crues de la Sorne. Ils s'intègrent dans le plan directeur du projet « Delémont Marée basse » actuellement en consultation.